

**RELEVÉ DES AVIS DU COMITÉ TECHNIQUE COMMUN
DE SORBONNE UNIVERSITÉ**

SEANCE DU 18 SEPTEMBRE 2017

Madame PAULIAT Hélène : Administratrice provisoire de Sorbonne Université

Représentants de l'administration :

Monsieur CHAMBAZ Jean : Président de l'UPMC

Monsieur JOBERT Barthélémy : Président de Paris Sorbonne

Madame ARNULF-KOECHLIN Christine : Directrice générale des services de Paris Sorbonne

Monsieur COMBAZ Hervé : Directeur général des services de l'UPMC

Représentants des personnels :

Madame GAUDARD Nathalie, CGT, titulaire.

Monsieur LAPORTE Didier, CGT, titulaire.

Monsieur ROHRBACH Stéphane, CGT, titulaire.

Monsieur GAL Julien, CGT, suppléant.

Madame LARROUTUROU Nathalie, FSU-Solidaires, titulaire.

Monsieur AUBRY Philippe, FSU-Solidaires, suppléant.

Monsieur GANÇARSKI Stéphane, FSU-Solidaires, suppléant.

Monsieur POTHIER Joël, FSU-Solidaires, suppléant.

Monsieur NEAUPORT Laurent, Indépendants, titulaire.

Madame DUTHEILLET Claude, SGEN-CFDT, titulaire.

Madame BESSEDDIK Faouzia, Union Locale de l'UNSA Fonction Publique et du SNPTES, titulaire.

Monsieur BARJOT Dominique, FNEC FP FO, titulaire.

Madame AUDIBERT Annie, FNEC FP FO, suppléante.

Monsieur GARRIGUE Antoine, Union Locale SNPTES et UNSA Fonction Publique, titulaire.

Madame CHASTEL Amélie, Union Locale SNPTES et UNSA Fonction Publique, titulaire.

Monsieur MOKHTARI Rachid, Union Locale SNPTES et UNSA Fonction Publique, suppléant.

Madame LIENHARD Nathalie, SGEN-CFDT, titulaire.

Madame MOMEIN Ingrid, SGEN-CFDT, suppléante.

Monsieur CROUILLEBOIS Olivier, FERC SUP CGT, titulaire.

Madame DARMON Aurélie, FERC SUP CGT, titulaire.

Monsieur BEN MOUMEN Mehdi, FERC SUP CGT, suppléant.

Invités :

Monsieur ARNOLD Denis

Madame CHRISTIEN Myriam

Monsieur CLEMENT David

Monsieur FROMENT Bernard

Monsieur KOFI Hugues

Monsieur MICHEL David

Monsieur SECHILARIU Catalin

Madame TIEGES Anne-Marie

Madame WICKER Anne-Lise

ORDRE DU JOUR :

1. Désignation du secrétaire adjoint de séance

Vie institutionnelle :

2. Avis sur l'organisation détaillée de Sorbonne Université

Question diverse :

3. Approbation des procès-verbaux du 23 mai et du 08 juin 2017

1. Désignation du secrétaire adjoint de séance

Mme DUTHEILLET (SGEN-CFDT) est désignée secrétaire adjointe de la séance.

2. Avis sur l'organisation détaillée de Sorbonne Université

Les membres du CTC ont poursuivi l'examen des fiches métiers suivantes : ressources humaines, systèmes d'information, patrimoine immobilier et logistique.

Les membres de l'organisation syndicale CGT ont soumis l'avis suivant :

« Le CTC juge inacceptable le rattachement hiérarchique de la médecine de prévention, du service social et de la mission handicap à une « coordination médico-sociale ».

Les représentants des syndicats au CTC demandent le rattachement de ces services à la présidente ou au président de Sorbonne Université pour garantir leur indépendance. »

AVIS FAVORABLE PAR 17 VOIX POUR (4 CGT- 3 FERC SUP CGT-3 FSU-2 SGEN-CFDT- 3 UNSA-SNPTEs- 2 FNEC FP FO) ET 1 ABSTENTION (INDEPENDANTS).

Les membres des organisations syndicales CGT, FO, FSU et SUD ont soumis l'avis suivant :

« Le Comité Technique Commun réuni les 6, 14 et 18 septembre 2017 a examiné l'organisation des services centraux et communs de Sorbonne Université et de ses facultés, par métiers.

Il constate que ces organigrammes indiquent, par métier, un nombre global d'ETPT avant et après la fusion, et s'attachent à montrer globalement la stabilité des effectifs.

Le nombre d'emplois transférés au niveau universitaire ou dans les facultés induit pourtant de nombreuses modifications dans les fonctions des agents.

Les organigrammes présentés ne permettent pas d'établir, par service, le nombre de personnels pré-affectés, et par la suite, le nombre d'agents concernés par la modification substantielle ou la disparition de leurs emplois.

Les organigrammes sont une vision mécaniste du travail qui ne permet pas aux agents de savoir à quoi ressemblera leur travail dans la nouvelle université.

Les moyens liés aux mesures d'accompagnement de la fusion : notamment formation, moyens humains, durée ne sont pas fournis.

En l'absence de ces informations essentielles à l'appréciation de l'impact de la fusion sur les conditions de travail des personnels, le CTC émet un avis négatif sur le projet de réorganisation présenté. »

AVIS FAVORABLE PAR 14 VOIX POUR (4 CGT- 3 FERC SUP CGT-3 FSU-2 UNSA-SNPTEs- 2 FNEC FP FO) ET 4 ABSTENTIONS (1 INDEPENDANTS- 2 SGEN-CFDT-1 UNSA-SNPTEs).

Les membres du CTC ont émis un avis sur l'ensemble des organigrammes (sous réserve d'une modification sur l'organigramme de l'agence comptable) à l'exception de celui concernant la coordination politique médico-sociale et handicap et en excluant les fiches N°4- Soutien aux formations, N°5- Soutien à la recherche, N°11- Prospective et aide au pilotage, N°15-Patrimoine immobilier et logistique et N°16- Prévention des risques professionnels.

AVIS DÉFAVORABLE PAR 14 VOIX CONTRE (4 CGT- 3 FERC SUP CGT-3 FSU-2 UNSA-SNPTEs- 2 FNEC FP FO),3 ABSTENTIONS (2 SGEN-CFDT-1 UNSA-SNPTEs) ET 1 POUR (INDEPENDANTS).

Les membres du CTC ont émis un avis sur les fiches N°4- Soutien aux formations, N°5- Soutien à la recherche, N°11- Prospective et aide au pilotage, N°15-Patrimoine immobilier et logistique et N°16- Prévention des risques professionnels.

AVIS DÉFAVORABLE PAR 15 VOIX CONTRE (4 CGT- 3 FERC SUP CGT- 3 FSU- 2 UNSA-SNPTEs- 1 FNEC FP FO- 2 SGEN-CFDT), 1 ABSTENTION (UNSA-SNPTEs) ET 1 POUR (INDEPENDANTS).

Les organigrammes modifiés et complétés seront communiqués dès que possible aux membres du CTC pour avis lors de la prochaine réunion.

Le dispositif d'accompagnement au changement mis en place à l'UPMC et à Paris Sorbonne a été examiné par les membres du CTC, il a été décidé procéder à la modification suivante : les agents peuvent prendre contact directement avec la DRH sans passer par leur supérieur hiérarchique.

Les membres du CTC ont émis un avis sur le dispositif d'accompagnement au changement.

AVIS DÉFAVORABLE PAR 10 VOIX CONTRE (4 CGT- 3 FERC SUP CGT- 2 FSU - 1 FNEC FP FO), 2 ABSTENTIONS (1 FSU- 1 SGEN) ET 4 POUR (1 INDEPENDANTS- 3 UNSA-SNPTEs).

3. Approbation des procès-verbaux du 19 juin et du 26 juin 2017

L'examen des procès-verbaux des 19 et 26 juin 2017 a été reporté à la prochaine réunion du comité technique commun de Sorbonne Université.

L'Administratrice provisoire de
Sorbonne Université



Hélène Pauliat